

Palestine

s o l i d a r i t é



Spécial Gaza • Août 2014

Mettre fin à l'impunité d'Israël!

Après 40 jours d'une agression contre la population de Gaza, la plus violente et la plus meurtrière depuis 6 ans, la trêve est rompue et les combats reprennent. Les médias renvoient souvent dos-à-dos les deux parties ou développent l'idée qu'Israël, dans son droit à la sécurité, riposte aux roquettes lancées par le Hamas. La tentation serait forte de déclarer notre impuissance et de passer à autre chose. Mais il nous faut rechercher les causes réelles et décrire les moyens d'agir.

L'enchaînement des faits des derniers mois

En mars 2014, Israël provoque l'échec des négociations directes avec les Palestiniens en cours depuis juillet 2013.

Pendant toutes ces discussions, Israël a poursuivi la colonisation des Territoires palestiniens : 10 509 « unités de logement » nouvelles sont autorisées ou mises en chantier dans les colonies. Le 16 mars, 56 Palestiniens sont tués par l'armée d'occupation. Puis Israël revient sur son engagement de libérer le dernier contingent de prisonniers et finalement suspend toute négociation.

L'Autorité palestinienne décide — comme c'est son droit — de rejoindre 15 agences de l'ONU. En représailles, Israël gèle le transfert des taxes collectées pour le compte de l'Autorité nationale palestinienne (environ 80 millions d'euros par mois).

En avril 2014, les Palestiniens relancent leurs efforts de réconciliation nationale qui débouchent sur un gouvernement d'union nationale.

Malgré les protestations israéliennes, l'UE salue cet accord et la France se dit prête à travailler avec le nouveau gouvernement palestinien s'il soutient le processus de paix. Les Nations Unies soutiennent l'unité palestinienne sur la base de la reconnaissance d'Israël et de la non-violence.

Le gouvernement israélien, qui ne peut admettre la mise en place d'un gouvernement palestinien d'union, se retrouve isolé. Il cherche tous les moyens pour le faire échouer. L'attaque de Gaza en sera l'occasion.

Le 12 juin 2014, trois jeunes Israéliens, étudiants dans une colonie, sont enlevés dans la région d'Hébron ; bien qu'il n'y ait aucune revendication de cet acte, Israël accuse aussitôt le Hamas et déploie dans la région des milliers de soldats qui dévastent les champs et les cultures. L'armée israélienne arrête 840 Palestiniens en Cisjordanie, souvent membres du Hamas. Dans le même temps, la violence des colons se déchaîne en Cisjordanie : un jeune Palestinien, Muhammad Abou Khdeir est capturé et brûlé vif par trois colons. Finalement, les corps des trois jeunes Israéliens, assassinés dans des circonstances mal élucidées, sont retrouvés quelques jours plus tard. C'est le signal attendu.

Pendant les trois semaines entre l'enlèvement et la « découverte » des corps, l'armée israélienne a frappé la structure du Hamas en Cisjordanie et il n'y a eu que de très rares tirs (non revendiqués) de roquettes depuis Gaza. Le Hamas n'a pas voulu faire monter les enchères.

Mais à un moment, celui-ci a considéré qu'il ne pouvait pas laisser les attaques israéliennes sans réponse. L'élimination de 7 combattants dans une attaque de drone israélien **le 7 juillet**, a été considérée par le Hamas comme un acte d'agression rompant le cessez-le-feu avec Israël. Négocié avec le partenaire égyptien, l'engagement avait été pris en novembre 2012 qu'aucune partie ne mènerait une opération militaire contre l'autre. Le Hamas et son aile militaire, les brigades Ezzedine Al-Qassam, ont alors considéré qu'ils devaient répondre.

Avec cette spirale qui s'enclenche, Israël a atteint son double objectif : provoquer la division entre Hamas et Fatah pour faire échouer la réconciliation et frapper la population civile de Gaza ●●●

AFPS 44

Maison des Associations
21, allée Baco – 44000 Nantes
02 51 72 01 23
afpsnantes@wanadoo.fr

permanences :
lundi, de 18 à 20 heures

www.afps44.france-palestine.org
www.france-palestine.org

- en « espérant » qu'elle se retourne contre le Hamas. Comme en 2009 et 2012, l'agression de Gaza relève de la part d'Israël d'un plan programmé qui n'attend qu'une « étincelle » pour la déclencher.

Les véritables causes

Il ne faut donc pas situer le début de cet engrenage à l'enlèvement et l'assassinat des trois jeunes colons israéliens. Mais c'est bien le refus obstiné du gouvernement israélien de mettre un terme à la colonisation de la Cisjordanie et de maintenir le blocus de Gaza qui sont en cause.

À Gaza, toujours sous occupation, le blocus — inhumain et illégal — imposé par Israël limite l'entrée de vivres au strict nécessaire et pose des restrictions sur les matériaux de construction. La pêche, activité naguère florissante dans ces eaux poissonneuses, a été réduite à néant par l'interdiction de la zone de pêche au-delà de 6 kilomètres. Le territoire agricole a été amputé de 30 % par une « zone tampon » et il a été dévasté par les chars et pollué par les tirs d'obus.

L'absence de port et d'aéroport (financé en partie par l'UE et détruit par les bombardements israéliens en 2001) rend la bande de Gaza totalement dépendante de l'occupant israélien ou de l'Égypte pour ses échanges extérieurs, soumettant toute activité économique à la tutelle de l'occupant.

C'est ce siège qui provoque la pauvreté, le chômage et l'insécurité sanitaire et alimentaire.

Le Hamas, organisation terroriste ?

Toute occupation engendre une résistance que l'occupant qualifie de terrorisme. *La résistance à l'occupation, sous toutes ses formes y compris armée est légale selon le droit international.* Mais, depuis le 11 septembre 2001, les USA, suivis par d'autres pays occidentaux, ont une vision binaire du

monde — « nous et les autres » — qui débouche sur un « choc des civilisations ». La lutte contre le terrorisme est devenue leur nouvelle croisade. Cette théorie met sans discernement dans le même groupe : Al Qaïda, Boko haram, l'État islamique en Irak et les Frères musulmans... ou le Hamas et le Jihad islamique. À la différence des mouvements djihadistes qui justifient leurs actes sanguinaires et barbares par la guerre des civilisations, le Hamas et le Jihad islamique défendent les droits du peuple palestinien à la liberté et la souveraineté.

Viser délibérément des populations civiles est condamnable, et il n'y a aucune commune mesure entre, d'un côté, l'envoi de roquettes sur le sud d'Israël, puissance occupante, qui a fait quatre victimes civiles et, de l'autre, 2 000 morts et 10 000 blessés palestiniens, civils pour la plupart.

Le Hamas est entré en 2006 dans une démarche politique en participant aux élections qu'il a gagnées. Si la charte du Hamas ne reconnaît pas officiellement Israël, ce mouvement a déjà respecté des trêves de longue durée et proposé récemment une trêve de 10 ans en contrepartie de la levée du siège israélien sur Gaza, et de l'ouverture de ses frontières avec Israël au commerce et aux populations. Curieusement, cette proposition n'a eu que peu d'écho dans la presse et a été rejetée par Israël.

Aussi il est parfaitement hors de propos de faire porter la responsabilité de la fin de la trêve sur le Hamas. Aucun Palestinien, aucune organisation palestinienne ne peut accepter le *statu quo* criminel en place depuis plus de 7 années qui détruit la société palestinienne et sur lequel s'arc-boutent les négociateurs israéliens.

En finir avec la colonisation, l'occupation et le blocus de Gaza.

La levée du blocus et du siège de Gaza, c'est l'exigence unanime et légitime de la société palestinienne. Gaza ne peut accepter d'attendre, assiégré, sans élec-

tricité et avec des pénuries d'eau, la prochaine attaque qui, à tout moment, peut apporter la mort.

Non, Gaza ne peut plus vivre sous blocus : ni les Palestiniens, ni aucune personne de bonne foi ne peuvent l'accepter.

La France et l'Europe doivent prendre des mesures concrètes.

La France — comme ses partenaires de l'UE — a une lourde responsabilité dans cette situation. En épousant les thèses israéliennes dès le début de l'agression, en inversant l'ordre des responsabilités entre occupant et occupé, la France a donné un feu vert scandaleux au gouvernement le plus extrémiste de l'histoire d'Israël. Ce n'est que **le 4 août**, devant les réactions et les mobilisations, que le ministre des Affaires étrangères et le Président français consentent à parler de « carnage », tout en restant, en réalité, proches d'un renvoi dos-à-dos des deux parties.

C'est l'impunité dont Israël bénéficie en toutes circonstances qui l'incite à se comporter en état expansionniste et agresseur et qui constitue un danger majeur pour la paix.

L'heure est donc aux sanctions, pour obliger Israël à lever le blocus de Gaza, mettre fin à la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem.

La France doit cesser toute coopération militaire et mettre un embargo total sur les armes à destination d'Israël et interdire l'entrée des produits des colonies. Elle doit suspendre, pour son compte, l'accord d'association UE-Israël, comme le prévoit l'article 2 relatif aux droits de l'homme.

La France doit faciliter le travail de la commission d'enquête de l'ONU et appuyer les démarches palestiniennes pour adhérer au statut de Rome ouvrant la voie à la poursuite des criminels de guerre israéliens devant la Cour Pénale Internationale. ■

Le comité de rédaction.

La solidarité, c'est aussi agir !

Signez et faites signer la pétition pour mettre fin à l'impunité d'Israël sur le site www.france-palestine.org/Gaza-colonisation-crimes-de-guerre

Plus d'infos sur le site afps44.france-palestine.org